

Commune d'ARVIEUX



DÉLIBÉRATION N° 2025-42

Séance du lundi 21 juillet 2025

Nombre
de conseillers
en exercice : 10

L'an deux mil vingt-cinq,
Le vingt et un,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Présents :

Absents :

Pouvoir :

Votants :

Date de la convocation : le 15 juillet 2025.

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Céline BLANC-FLIPPE, Annie COLOMBIER.

Absents excusés : Jean-Denis PRAT (pouvoir à Annie COLOMBIER), Damien PHILIP (pouvoir à Christian BLANC), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER).

Secrétaire : Vanessa COLLATTI

Objet : Participation à la SCIC les Jouets du Queyras

Monsieur le Maire rappelle le contexte actuel d'évolution de la SCIC les jouets du Queyras et la nécessité pour la commune de participer financièrement à la mise en place de cette SCIC. Une proposition de participation a été faite pour un montant total de 1 000€.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ⇒ **D'APPROUVER** l'exposé de Monsieur le Maire,
- ⇒ **D'INSCRIRE** les crédits correspondant au budget communal sur l'exercice 2025,
- ⇒ **D'AUTORISER** le maire à effectuer toutes les démarches afin de verser le montant de 1 000€ à la SCIC Les jouets du Queyras.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian BLANC.

